

ORPHELINS DE LA GRANDE GUERRE

L'exposition de juillet 2018 sur « Les Poilus » a été l'occasion de rencontres enrichissantes tant pour les visiteurs que les exposants. C'est ainsi que j'ai appris l'existence de « **Fatherless Children of France** », (mot à mot : *enfants orphelins de père de France*) une œuvre caritative qui est venue en aide aux orphelins de la Première Guerre Mondiale.

Comment est née cette œuvre, qui en est à l'origine, qui en a bénéficié à Séderon ? Autant de questions qui m'ont conduit à vous faire part de mes trouvailles.

Mais revenons au début de cette quête. Durant l'exposition, Maryse Rivière m'apporte des coupons de papier jaunis ou d'un vert terni, me demandant si j'en connais l'existence et la provenance.

The Fatherless Children of France Fraternité Franco-Américaine

Office de Répartition des dons Américains aux Orphelins de la Guerre
4, rue Volney – Paris



P.E.
Le 10 Novembre 1918.

Jouve Louis
Sédron
(DROME)

Cher Enfant,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous allez recevoir, d'un ami Américain, un don de 180 francs payable en quatre mandats trimestriels dont le premier vous arrivera le 20 de ce mois.

Voici le nom et l'adresse de votre généreux bienfaiteur :

Miss Florence Allen
North Sedwick, Maine
U.S.A.

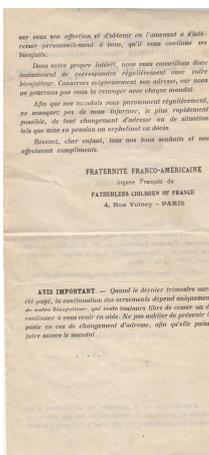
N'oubliez pas de le remercier en lui écrivant à son adresse en Amérique au moins chaque fois que vous aurez reçu un mandat (timbre 0 fr. 25). C'est le seul moyen de fixer [... /...] sur vous son affection et d'obtenir en l'amenant à s'intéresser personnellement à vous, qu'il vous continue ses bienfaits.

Dans votre propre intérêt, nous vous conseillons donc instamment de correspondre régulièrement avec votre bienfaiteur. Conservez soigneusement son adresse, car nous ne pourrions pas vous la renvoyer avec chaque mandat.

Afin que nos mandats vous parviennent régulièrement, ne manquez pas de nous informer, le plus rapidement possible, de tout changement d'adresse ou de situation tels que mise en pension ou orphelinat ou décès.

Recevez, cher enfant, tous nos bons souhaits et nos affectueux compliments.

FRATERNITÉ FRANCO-AMÉRICAINNE
organe Français du
FATHERLESS CHILDREN OF FRANCE
4, Rue Volney – Paris



AVIS IMPORTANT. – *Quand le dernier trimestre aura été payé, la continuation des versements dépend uniquement de votre bienfaiteur, qui reste toujours libre de cesser ou de continuer à vous venir en aide. Ne pas oublier de prévenir la poste en cas de changement d'adresse, afin qu'elle puisse faire suivre le mandat.*

Il ne s'agit là que d'un des nombreux coupons conservés.

« Dans la famille Jouve, je demande le père »

... comme on disait dans le fameux jeu des 7 familles.

Désiré Jullien Jouve est né le 15-02-1870 à Eygalayes. Ses parents sont domiciliés à Ballons.

Après la conscription en 1890, il fait son service dans le 14^e Bataillon de Chasseurs à pied, à Grenoble du 14 novembre 1891 au 29 septembre 1894, avec certificat de bonne conduite.

Sa fiche matricule indique ses domiciles successifs à Villefranche-sur-Saône en 1901, à Lagarde-d'Apt en 1903 et à Séderon en janvier 1908 comme cordonnier chez Reynaud.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			D R domicile ou R résidence.
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	
13 juin 1901	Villefranche <i>note de rattachement à Ballons</i>	Rhône A N	R.
22 ^e juil. 1903	Lagarde, hameau de <i>terre coramises</i>	Avignon	R.
3 janv. 1908	Séderon <i>chez M. Reynaud</i>	Montélimar	R.

Archives Départementales de la Drôme. Registres Matricules, 1 R 143, vue 268/533

D'un premier mariage avec Marie Célia Arnaud (divorce en 1905), naissent Louis Henri Gabriel en 1899 et Marie Louise Rosa en 1901.

Il épouse, le 9 août 1908 à Séderon, Marie Henriette Beladen, veuve de Louis Paul Marcel, décédé en 1906 à La Brillanne dans un accident de voiture.

Ils ont eu 3 enfants :

- Louis Henri Gabriel, né le 10-05-1908 à Séderon
- Rose Marie Louise, née le 22-03-1911 à Séderon
- et la mère de Maryse, Anna Marie Magdeleine, « Nana », née le 20-10-1912 à Séderon.

Il est mobilisé en 1914 dans le 14^e Bataillon de Chasseurs à pied, à Montélimar.

Tué à l'ennemi le 27-12-1914 au Bois de Berthouval (Pas-de-Calais). (« Les Poilus de Séderon », p. 47)

Deux des trois enfants ont reçu les dons de cette association : Louis et Rose Jouve. A moins que les talons d'Anna n'aient été perdus ou qu'on ait préféré soutenir une autre famille...

« The Fatherless Children of France, Inc »

Une fois le décor planté, intéressons-nous de plus près à cette association franco-américaine.

Le Centre d'Entraide Généalogique de France (CEGF), de Paris, a organisé une conférence sur ce thème en janvier 2015 et sa Présidente, Mme Lecornec, a accepté de me mettre en rapport avec M. Gérard Rigal. Les quelques explications qui vont suivre sont tirées de sa conférence.

Fraternité Franco-Américaine pendant la guerre de 1914-1918



[...] En décembre 1914, devant l'ampleur des pertes humaines et les craintes sur la durée de la guerre, le gouvernement avait créé une association, le « Secours National », qui administrait les œuvres de bienfaisance (plus de 7000 !). Une branche spécialisée « L'Orphelinat des Armées », avait pour but de fédérer les efforts de l'ensemble des associations actives dans ce domaine. [...]

Dès l'année 1916, l'**Orphelinat des armées** envoie presque 400 enfants en colonie de vacances, et ils « revinrent dans un état de santé qui provoqua le ravissement des mères ». (AUX CÔTÉS, AVEC, POUR LES PUPILLES DE LA NATION.- Olivier FARON).

Via les bons soins de Miss Schofield et Fell – deux demoiselles anglaises demeurant à Paris – une société de parrainage liée au Secours National voit le jour aux USA.

[...] Quand les New-Yorkais virent la solidité du montage proposé, ils furent aussitôt séduits et, au printemps 1916, fut créée une société « **the Fatherless Children of France, Inc.** » (société des orphelins de père de France, appelée « *Fatherless* » ci-après). Un réseau de comités se mit progressivement en place, lequel allait prendre en charge l'organisation et la collecte des parrainages sur tout le territoire des E-U. Comme c'est l'habitude dans ce pays, pour piloter ce genre d'initiatives, il n'était pas question d'envisager la création d'un organisme national, ça resterait une œuvre privée avec ses comités locaux. Voici les principales caractéristiques du projet *Fatherless*, que les deux demoiselles ne se lassaient pas d'exposer :

- Noblesse du but : aider les enfants des morts pour la France, en complément de l'État Français,
- Dimension : en octobre 1915 on parlait déjà de 300 000 orphelins, du jamais vu,
- Aide directe aux familles, dans leur quotidien. Il ne faut pas envoyer les enfants dans des orphelinats, il faut aider à préserver ce qui reste du noyau familial, maintenir autant que faire se peut le cadre social,
- Garantie : l'intégralité des fonds va aux orphelins, il n'y a ni tricheries ni doublons. Le versement des aides se fait par mandat postal (versement intégral, traçabilité) et la famille française doit en accuser réception à chaque fois. Il n'y a pas d'intermédiaire,
- Liens affectifs : par le biais de correspondances régulières se créent des liens affectifs entre la famille française et la famille américaine, au bénéfice des deux parties et sur le long terme,
- Efficacité : contrôles permanents : lors de la collecte puis de la validation des dossiers et suivi de la situation de l'orphelin,
- Pas de frais de fonctionnement : les membres de la société *Fatherless* sont des bénévoles et les frais de fonctionnement sont couverts par des dons de philanthropes et les produits financiers résultant des dons. (Les dons hors parrainage sont bien sûr également acceptés). C'est une banque, la banque « J. P. Morgan and Company », qui se charge des opérations. Dans son bilan de clôture *Fatherless* ne manquera pas de la remercier chaleureusement pour son rôle.

Mais un autre facteur a certainement joué un rôle essentiel dans le succès de *Fatherless* dans la durée. Un mois après « l'état de guerre » voté par les E-U le 16 avril 1917, eut lieu la tournée-visitte très médiatisée du Maréchal Joffre, « le vainqueur de la Marne » venu avec le garde des sceaux Viviani, ex-Président du Conseil, officiellement pour discuter de l'intégration des forces américaines aux armées alliées. Le retentissement inouï de cette visite fut tout à fait propice aux appels de la *Fatherless*, laquelle put remettre au maréchal une somme très importante. [...]

Enfin, un des « comités » de *Fatherless* fut installé à Paris, pour assurer la gestion des parrainages. Ce comité sera constitué en une association, sous la tutelle du gouvernement français appelée « la Fraternité Franco-Américaine ». Logée au départ dans les locaux de l'Orphelinat des Armées, la Fraternité s'installa ensuite au 4 rue Volney, puis au 57 rue de Babylone.

Dans son rapport de clôture de la société *Fatherless*, dissoute le 1^{er} janvier 1922 aux États-Unis, son président annonça que du 1^{er} janvier 1918 au 1^{er} janvier 1922, 111 millions de francs avaient été versés à quelque 326 000 orphelins.

En 1920 le franc perdit environ les 2/3 de sa valeur par rapport au dollar. [...] En définitive il fut décidé de continuer à verser des francs suivant les montants fixés antérieurement, et que les plus-values seraient utilisées soit pour prolonger la durée des périodes d'adoption financées par les donateurs, soit pour être versées à des familles d'orphelins non encore secourues.

Déroulement des activités en France

L'association « Fraternité Franco-Américaine » est créée avec des statuts adaptés aux contraintes de gestion demandées par *Fatherless*, laquelle comme nous l'avons dit a un de ses comités dans les bureaux de la Fraternité. Son règlement intérieur décrit bien dans le détail la procédure élaborée devant s'appliquer aux distributions de parrainages sur la base des principes évoqués précédemment.

On trouve de nombreuses personnalités politiques dans le conseil d'administration, dont son président le Maréchal Joffre, et parmi les représentants de la grande société figurent :

- le trésorier : Emile Deutsch (de la Meurthe), un grand philanthrope qui entre autres a fondé la Cité Universitaire internationale de Paris. Il est avec son frère l'héritier de la première famille de France dans les pétroles. C'est lui qui financera les quatre voyages aux E-U de Miss Schofield et Miss Fell, et beaucoup de frais de fonctionnement de la Fraternité.
- la présidente du « Comité des Dames » : Geneviève Coulon. Celle-ci s'intéresse par ailleurs à l'éducation des jeunes filles et est une des premières femmes à promouvoir l'hygiène et l'éducation physique féminines. C'est elle qui adressera des demandes de subvention aux Conseils Généraux des départements pour les frais de fonctionnement des déléguées locales de la Fraternité en 1919.

En effet l'association a un comité des dames, qui établit et gère les liens de parrainage. Il dispose de 300 déléguées à travers la France et de 10 000 « dame visiteuses » (enquêteuses locales) s'assurant que les conditions d'adoption de la Fraternité sont bien respectées ou continuent de l'être (bonnes mœurs, etc.). [...]

Comme indiqué dans le règlement intérieur, il y avait deux façons de soumettre des candidatures pour un parrainage : soit en déposant un dossier à titre individuel directement auprès de la Fraternité, soit par le canal d'une association de secours dûment agréée. En 1918, 58 associations étaient dans ce cas. Citons à titre d'exemples : l'œuvre des Bons-Enfants (présidée par les Las Cases de St-Côme), les Pupilles de L'École Publique (institution privée devenue les PEP, l'association actuelle), etc. Des quotas de répartition des parrainages étaient attribués aux associations, bien entendu ils étaient des enjeux de manœuvres politiques... La Fraternité s'efforçait de préserver une répartition 50/50 entre la quantité de dossiers individuels et la quantité allouée aux associations. Dans tous les cas la Fraternité décidait en dernier ressort de l'éligibilité des dossiers. En 1920, les PEP, lesquelles avaient une implantation nationale, avaient constitué 171 000 dossiers depuis leur création en 1915, dont 79 000 avaient été reconnus éligibles suivant ces critères de sélection très pointilleux. Incidemment, certains accusaient les PEP d'avoir infiltré la Fraternité.

Les activités de la Fraternité, étaient celles d'une ruche. Deux immenses salles aux murs couverts de casiers. Entre février 1921 et novembre 1922 plus de 80 000 lettres auront été envoyées aux E-U.

L'épouse du révérend Dr Watson, chef de l'église épiscopale américaine en France, dont la « cathédrale » se trouve avenue George V, a raconté dans un livre de souvenirs un grand moment de la Fraternité, en voici une traduction : « *à la veille de Noël 1917 la Fraternité franco-Américaine avait organisé un meeting dans le grand amphithéâtre de 3000 places de la Sorbonne, sous la présidence du Maréchal Joffre. La salle était comble. Toute la France était représentée, depuis le président de la République, jusqu'au plus petit enfant. Nous venions du froid et de la neige fondue, bien vite oubliés à la vue de cette immense assemblée. Lorsque le Maréchal se leva pour parler, sa voix se perdit sous l'ovation et, blême, secoué, il se tenait les mains tendues vers l'assemblée. Les choristes de l'église de la Sainte Trinité (la cathédrale du Dr Watson) chantèrent, il y eut la musique de la Garde Républicaine et celle d'un chœur d'enfants français. Miss Schofield, Miss Fell, M. Paul Painlevé, M. Eugène Brioux, M. Louis Barthou et le Révérend Dr Watson en furent les orateurs* ».

Autre grand moment : le 4 juillet 1920, jour de la fête nationale américaine, il y eut un impressionnant défilé aux Tuileries devant l'Ambassadeur et en présence des autorités françaises, auquel participèrent 20 mille orphelins de la région parisienne secourus par la Fraternité.

Par ailleurs, après deux années d'atermoiements, la loi conférant aux orphelins de guerre le statut de « pupilles de la nation », innovation juridique majeure, fut promulguée le 27 juillet 1917, grande loi promettant assistance morale et matérielle aux enfants jusqu'à leur majorité.

La création de l'association nationale des Pupilles de la Nation, office dépendant du ministère de l'Instruction Publique, allait donner lieu à des élections à tous les niveaux de l'association

où s'affronteraient les œuvres et organismes existants, et par la suite l'Office serait chargé de la répartition des subventions étatiques entre les œuvres agréées. Enfin, celles-ci pourraient être chargées de certaines missions de l'Office. On peut imaginer quelles luttes politiques s'engageraient alors...

On est en droit de penser que l'expérience acquise avec la Fraternité, a pu influencer l'élaboration de la loi. Cette loi qui garantissait une certaine subsistance et des études à tous les orphelins de guerre, dont le financement faisait désormais partie du budget de l'État.

Clôture, bilan

L'évolution des secours aux orphelins résultant de la création du statut étatique de Pupille de la nation, et sans doute le tarissement progressif des nouveaux donateurs avec la fin de la guerre, eurent certainement pour conséquence logique la dissolution de *Fatherless* aux E-U. en janvier 1921, puis quelques années plus tard la fin des activités de la Fraternité Franco-Américaine. En 1926, la Fraternité aura au total distribué 129 millions de francs à environ 300 000 orphelins.

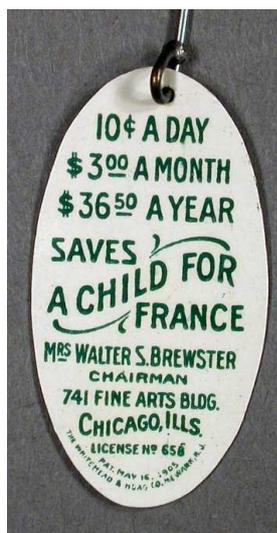
Nous voilà donc en présence deux jeunes anglaises résidant à Paris qui parcourent les États-Unis à la recherche de généreux donateurs pour venir en aide aux orphelins français. Sachant que les Américains n'ont pas un état centralisateur comme la France, on peut se demander comment elles ont réussi ce tour de force à travers ce vaste continent !

Daughters of American Revolution (Filles de la Révolution américaine)

Aux États-Unis pas question de Sécurité Sociale (qui d'ailleurs ne verra le jour qu'après la 2^e Guerre Mondiale en France), mais une très forte culture de la charité à travers des galas de toutes sortes. Nos demoiselles vont faire vibrer la corde sensible d'une association particulière : « *Daughters of American Revolution* » (DAR). C'est une association à laquelle on ne peut adhérer qu'en respectant un critère très particulier : être descendante d'un Révolutionnaire américain ayant participé à l'Indépendance des États-Unis en 1776 (une des premières associations de généalogie, en fait). On trouve parmi ses membres connues en France, deux Premières Dames : Eleanor Roosevelt, Laura Bush, et deux actrices : Ginger Rogers, Bo Derek.



Les marraines de nos orphelins vont être recrutées dans ce vivier avec un slogan très efficace qu'on peut lire sur les médailles qu'on distribuait à chaque donatrice :



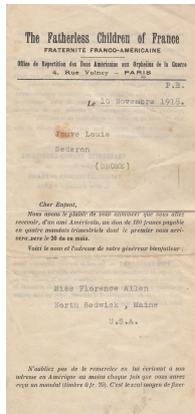
10 cents par jour
3⁰⁰ dollars par mois
36⁵⁰ dollars par an
sauvent
un enfant pour
la France

Mme Walter S.
BREWSTER
Présidente
Chicago (Illinois)

On note sur l'avvers de la médaille la mention « *Fatherless Children of France* » (Orphelins de France) pour bien rappeler le motif du don.

Comme les généreuses donatrices qui ont aidé les enfants JOUVE sont mentionnées avec leur adresse sur les coupons, j'ai essayé d'en savoir un peu plus en envoyant un message sur le site de DAR – toujours avec mon habitude bien française de la centralisation... La personne qui m'a répondu semblait tomber des nues : ils n'ont aucune archive permettant d'en savoir plus sur ces personnes ou leur descendance auxquelles je voulais simplement adresser un message de remerciement pour l'action de leurs parents. Ma demande lui paraissait tout à fait invraisemblable.

Je vais donc profiter de cet article pour le faire :



Rose JOUVE a eu pour marraine **Miss Ellen EARNSHAW**, de West Roxbury – un quartier de Boston (Massachusetts).



Louis JOUVE a eu pour marraine **Miss Florence ALLEN**, de North Sedgwick (Maine).

Quelles conséquences pour les orphelins secourus ?

Leur mère recevait donc des mandats trimestriels de 45 fr comme nous l'avons vu plus haut. Les deux enfants n'ont pas été aidés sur la même durée.

Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 45,00 Anciens francs en 1918 est donc le même que celui de 78,58 €uros en 2018.

Source INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

N'ayant eu connaissance que d'une seule famille bénéficiaire de ces généreux donateurs américains à Séderon, il serait présomptueux d'en tirer une généralité.

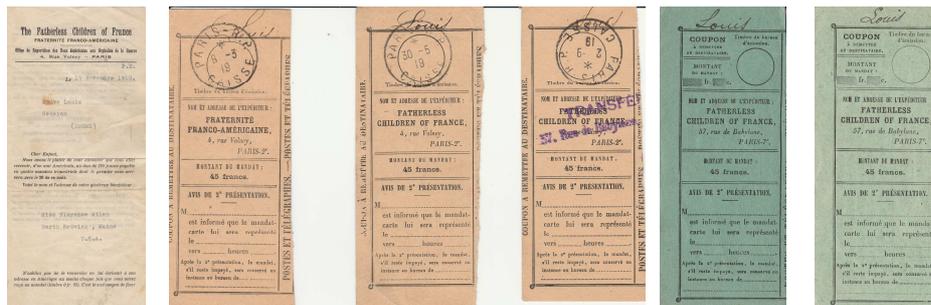
Voyons un peu les talons de virement dont nous disposons.

Les virements ont été effectués par trimestre, de 1918 à 1921. Ils sont de 2 couleurs : bistre puis vert.

Nov 1918

1919

1920



Louis a reçu 4 mandats à partir de novembre 1918 et 2 mandats « supplémentaires » fin 1919 et début 1920.



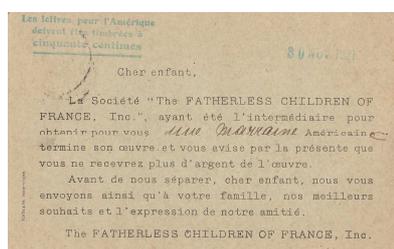
Accompagné d'une carte de fin de versement en 1920 :

Cher enfant,

La Société « The FATHERLESS CHILDREN OF FRANCE, Inc. », ayant été l'intermédiaire pour obtenir pour vous une marraine Américaine, termine son œuvre et vous avise par la présente que vous ne recevrez plus d'argent de l'œuvre.

Avant de nous séparer, cher enfant, nous vous envoyons ainsi qu'à votre famille, nos meilleurs souhaits et l'expression de notre amitié.

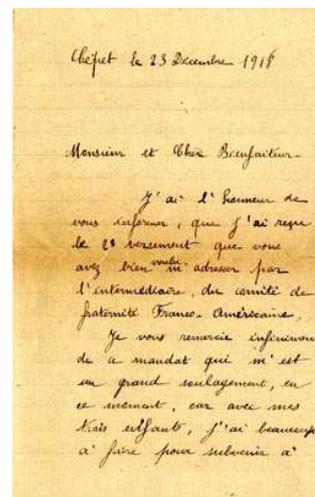
The FATHERLESS CHILDREN OF FRANCE, Inc.



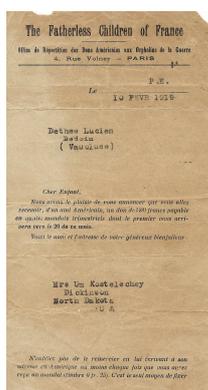
Rose a été plus chanceuse. Sa marraine lui a offert une année supplémentaire : 14 mandats en tout et une carte de fin versement avec un timbre à date de novembre 1921.

Il était expressément recommandé sur chaque coupon de remercier les marraines en leur envoyant un petit mot, accompagné d'une photo la première fois. On trouve beaucoup de ces lettres sur internet qui ont en fait été écrites en leur nom par : leur mère, l'institutrice, la secrétaire de mairie... Quelques-unes sont en français, mais beaucoup sont en anglais. Probablement que des traductions des originaux ont été recopiées à l'époque, car je n'imagine aucun orphelin français de 14-18 – ni leurs mères – sachant écrire en anglais !

En mettant cette correspondance en ligne, les descendantes de ces marraines cherchent peut-être ainsi à renouer le contact.



Notre ami Romain Dethès a également retrouvé quelques coupons dans ses archives familiales avec un double de la photo envoyée à la marraine.



coupon du 10-02-1919



Lucien Dethès, de Bédoin, a été secouru par **Mrs Um Koestelechy**, de Dickinson (North Dakota)

Ainsi, deux jeunes Anglaises parisiennes, par leur volonté et leur entregent, sont parvenues à créer une solidarité internationale envers nos petits orphelins. Elles ont fait preuve d'un tel engagement que ce système de parrainage sera officialisé dans les « Pupilles de la Nation » qui soutiennent encore les orphelins de la Seconde Guerre Mondiale ainsi que ceux des différents conflits ultérieurs auxquels a participé la France.

Localement il est impossible de « recenser » le nombre de filleuls puisque l'association « Fatherless Children of France » a été dissoute. La Grande Guerre a fait d'autres orphelins à Séderon et dans le canton. Bien sûr, toutes les familles ne sont pas aussi conservatrices que la famille Jouve, mais je serais curieux de savoir si certains d'entre vous ont gardé de ces coupons ou en ont entendu parler.

C'est tout de même une histoire peu ordinaire que Séderon soit relié aux États-Unis !

Sandy-Pascal ANDRIANT

Références

- Archives Départementales de la Drôme. Registres Matricules, I R 143, vue 268/533
- Conférence de M. Gérard Rigal.
- Le site des Daughters of American Revolution (en anglais)
<https://www.dar.org/>
- Les Filles de la Révolution Américaine (en français)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Filles_de_la_Révolution_américaine
- The Fatherless Children of France (en anglais)
https://wiki.genealogytoday.com/The_Fatherless_Children_of_France_1918_Overview.html

